

Une nouvelle ère commence

Le nouveau conseil communal a été installé lundi soir. Écolo a dénoncé la présence du père et du fils Legasse au sein du collège.

RÉVOLUTION à Rebecq. Après douze ans de mayorat de Jules Demol (Entente Communale), c'est Dimitri Legasse qui a pris lundi soir les rennes de la commune. C'est exceptionnellement à la salle du centre culturel de Quenast que le nouveau conseil a été installé.

Avec sa liste Action Communale, Dimitri Legasse a rafilé la majorité absolue avec 11 élus sur 21. Une majorité courte donc, mais qui n'a pas incité le nouveau jeune bourgmestre de 36 ans à s'allier avec Écolo. Un risque qu'il assume, et il est clair que l'opposition ne lui fera pas de cadeau. En témoignage cette première flèche d'Écolo, qui a adressé un courrier au ministre Courard pour se plaindre de la présence de Gilbert Legasse, père de Dimitri, au sein du Collège via la présidence du CPAS. Or, si un père et son fils ne peuvent siéger ensemble au conseil, le nouveau code de la démocratie locale ne dit rien quant à la composition du Collège. Pour le nouveau maître, pas de soucis : la loi ne l'interdit pas et les choses étaient clairement annoncées avant les élections. Le conseiller vert Luc Schoukens a fait part de sa désapprobation au nom de son groupe au cours d'une intervention qui a été plusieurs fois interrompue par le public et qui s'est terminée sous les huées. Après l'installation des conseillers et du nouveau maître - qui a prêté serment devant un Jules Demol amer mais qui a finalement décidé de siéger - ce sont les membres du Collège qui ont été désignés. Il s'agit de Giovanna Ghisu-Canu, Patricia Venturelli, Jean-Paul Denimal,



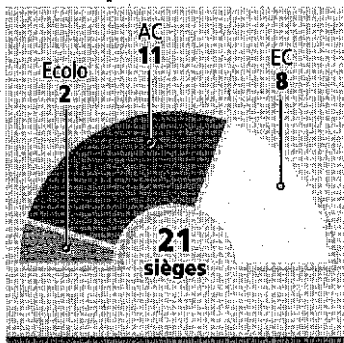
La liste Action Communale de Dimitri Legasse, nouveau bourgmestre, a la majorité absolue au conseil communal : 11 élus sur 21. BW 770949

Léon Kyquemberg, Marino Marchetti et Gilbert Legasse.

M. U.

Alliance Communale (11) : Dimitri Legasse, Giovanna Ghisu-Canu, Marino Marchetti, Patricia Venturelli, Laurence Crauwels, Léon Kyquemberg, Sylviane Masy, Nathalie Poelaert, Florina Stella, Jean-Paul Denimal, Patrick Ophals. **Entente Communale (8) :** Jules Demol, Virginie Lisart, Jean-Claude Piccin, Mélanie Jesspers, Emmanuel Regibo, Hervé Meerschaut, Jean-Luc Wouters, André Deschamps. **Écolo (3) :** Luc Schoukens, Bruno Vanderbeurgh.

Rebecq



Information participative

◆ **Dimitri Legasse, avez-vous des craintes concernant ce début de législature ?**

◆ Je n'ai pas vraiment de raison d'avoir des craintes. Les seules que je devrais avoir, me dit-on, ce sont des réactions de certains conseillers suite à la lecture du pacte de majorité et la présence de mon père au sein du Collège. Mais pour moi, la réponse du ministre Courard est très claire. Je me borne à cette réponse.

◆ **Quelle sera votre toute première priorité de ces six ans ?**

◆ L'information, dans le sens de l'information participa-

tive. Il y a une série de gros chantiers qui vont s'ouvrir ou qui sont en projet à la rue du Pont, à la rue Docteur Colson et à l'ancien hospice. Il est important que les gens soient informés et puissent donner leur avis.

◆ **Cette information passera par quel canal ?**

◆ Il va tout d'abord y avoir un vrai journal communal digne de ce nom qui paraîtra cinq ou six fois par an. Le site internet va être

remis à jour et repensé. Il y aura un service communication avec une personne à pleintemps. Nous mettrons aussi sur pied des rencontres citoyennes.



Dimitri Legasse, maître de Rebecq.